



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 6 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La contamination par *Xylella fastidiosa* de 2 oliviers confirmée en PACA

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation Didier GUILLAUME rappelle l'importance de prévenir la diffusion de la bactérie *Xylella fastidiosa* alors que la contamination de deux oliviers vient d'être confirmée à Antibes et à Menton. Il tient à rappeler qu'il est interdit de transporter des plantes des zones où la bactérie a été détectée vers des zones indemnes. Face à la réalité de la menace sanitaire pour les filières végétales, il appelle les particuliers et les professionnels à être vigilants et à coopérer avec ses services en charge de la santé des végétaux.

Dans le cadre de la surveillance annuelle du territoire, les services de l'Etat chargés du contrôle des végétaux à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ont identifié deux oliviers d'ornement contaminés par la bactérie, l'un à Antibes et l'autre à Menton. Il s'agit des premiers cas d'oliviers trouvés contaminés en France par *Xylella fastidiosa*. Conformément à la réglementation, les deux oliviers contaminés qui présentent des symptômes de dessèchements seront arrachés et détruits dans les tout prochains jours afin d'éviter la propagation de la maladie. Les villes d'Antibes et de Menton se situent déjà en zone délimitée vis-à-vis de *Xylella fastidiosa* depuis l'automne 2015, pour la sous-espèce *pauca* à Menton et la sous-espèce *multplex* à Antibes. C'est d'ailleurs la sous-espèce *pauca* qui vient d'être identifiée sur l'olivier de Menton. Un périmètre de lutte a été établi autour de chacun des deux arbres, impliquant l'arrachage des végétaux sensibles à la bactérie. Une surveillance renforcée de tous les végétaux dans un rayon de 5 kilomètres est également mise en œuvre. Didier GUILLAUME, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, prend très au sérieux cette alerte sanitaire et compte sur la coopération des propriétaires, particuliers ou professionnels, avec les services de l'Etat afin de renforcer les mesures de surveillance et assurer la destruction des végétaux sensibles. *Xylella fastidiosa* est une bactérie potentiellement mortelle pour plus de 200 espèces végétales dans le monde. Elle est transmise et véhiculée par des insectes. La gravité de ses impacts varie selon la souche, le végétal et l'écosystème concerné. Il n'existe pas de traitement curatif. Détectée pour la première fois en 2015 en France, la bactérie *Xylella fastidiosa* fait l'objet d'une lutte obligatoire aux niveaux national et européen. À ce jour, la bactérie est présente en Corse ainsi que dans 19 communes des départements du Var et des Alpes-Maritimes. Elle est également présente en Italie, au Portugal et en Espagne. Il s'agit des 2 premiers cas d'oliviers trouvés contaminés en France par *Xylella fastidiosa*. Depuis 2015, quelque 5 100 échantillons d'oliviers ont été analysés en PACA mais aucun ne s'était révélé contaminé. Le cas de Menton, lié à la même bactérie que celle présente en Italie, rappelle la nécessité impérieuse, pour les professionnels mais également les particuliers, de ne pas transporter des plantes lors de voyages en France ou à l'étranger.


Pour en savoir plus sur la bactérie *Xylella fastidiosa* :

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture